



Pret d argent et probleme deseperation

Par **suet_old**, le **07/07/2007 à 17:39**

j'ai prêté 730 euros a mon ex conjoint qui m'a signé une reconnaissance de dette et celui ne tient pas son engagement. De plus celui ci ne me donne rien pour mes 3 filles suite a notre séparation il y a 8 mois .Il voulait que ca se passe a l'amiable mais il ne tient pas parole .Il a eu une relation sexuelle avec une fille de 15ans et demi ce qui a déclenché mon départ .J'ai écrit au juge lui expliquant les problèmes rencontrés avec celui ci car il y en a d'autres mais il a l'air de se moquer de tout. que faire face a la situation

Par **Jurigaby**, le **08/07/2007 à 00:04**

Bonjour.
Les deux problèmes sont distincts.
Pour la pension alimentaire, vous devez adresser une requête, au Juge aux affaires familiales.
Pour la reconnaissance de dette, vous pouvez déposer une requête en injonction de payer au greffe du juge de proximité, voilà tout!